

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
ILLE ET VILAINE**

**COMMUNE DE
LA SELLE-EN-LUITRÉ**

Nombre de Conseillers :

En exercice	13
Présents	11
Votants	13

Date de la convocation :

23 mai 2023

Date d'affichage

23 mai 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le trente mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Denis CHOPIN**, maire.

Etai^{ent} présents : Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Loïc CARRE, Adjoint, David GILBERT, Catherine DOMAGNE, Guillaume LALOE, Christèle HARDY, Isabelle JEHAN, Maëlig LE DU, Pierrick BARON Conseillers.

Etai^{ent} absents excusés : Nathalie BRILLARD a donné son pouvoir à donné son pouvoir à Florence GELOIN, Denis TALIGOT a donné son pouvoir à Denis CHOPIN,

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

Monsieur Le Maire a sollicité les élus pour changer l'ordre des points à aborder de la convocation : 10, 8, 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11 et 12

OBJET DE LA DELIBERATION N°46/2023 : **DECISION MODIFICATIVE N°01 – BUDGET COMMUNE**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la commune 2023,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023 :

Section d'Investissement– Dépenses

Chapitre 20 :

Article 202 : + 6 000.00 €

Section d'investissement– Dépenses

Chapitre 21

Article 2111 : - 6 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des présents :

-VALIDE la décision modificative n°1 ci-dessus,

-AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN

Secrétaire de séance,



Envoyé en préfecture le 02/06/2023
Reçu en préfecture le 02/06/2023
Affiché le **02 JUIN 2023**
ID : 035-213503246-20230530-46_2023-DE

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Denis CHOPIN

